

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 6 NOVEMBRE À 19H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE D'INKERMAN

MEMBRES PRÉSENTS :

Alyre Ross, Paroisse de Paquetville

Denise Guignard, Paroisse Ste-Cécile

Pius Lebouthillier, Saint-Simon

Agnès Doiron, Bas-Caraquet

Mathieu Chayer, Saint-Léolin

Yves Létourneau, Grande-Anse

André Gozzo, Paquetville

Dianna May Savoie, Tracadie-Sheila

Yvon Godin, Bertrand

Patrice Éloi Mallet, Shippagan

Conrad Godin, Ste-Marie-St-Raphaël

Oscar Roussel, Saint-Isidore

Georges Rhéal Savoie, Neguac

Jason Godin, Maisonnette

Jules Haché, Lamèque

Serge Lemay, Le Goulet

PERSONNEL PRÉSENT :

Mélanie Thibodeau, directrice générale

Julie Robichaud, adjointe à la direction

André Sonier, Gouvernements locaux

Cédric Landry, Agent en communication

ABSENTS

Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila; Odette Robichaud, Inkerman Centre; Johnny Stewart, Miscou
Réginald Paulin, Lamèque; Kevin J. Haché, Caraquet;

ORDRE DU JOUR

**RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
RÉGION 4 (PÉNINSULE ACADIENNE)
19 h, 06 novembre 2014
Centre communautaire d'Inkerman**

- 1) Ouverture de la séance**
- 2) Vérification du quorum**
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts**
- 4) Adoption de l'ordre du jour**
- 5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente**
- 6) Affaires découlant du procès-verbal**
- 7) Rapport du président et de la directrice générale**
- 8) Rapport des comités**
 - a) Comités des finances
 - b) Comité exécutif
- 9) Présentation**
 - GagnonStratégix Consultation/Consulting – Aéroport de la Péninsule Inc.
- 10) Appels d'offres s/o**
- 11) Résolutions**
 - Demande d'emprunt temporaire de 1 216 678.82 \$ à la Caisse populaire Acadie Ltée pour une période ne dépassant pas un an pour le financement temporaire des bacs de recyclage.
- 12) Correspondance s/o**
- 13) Levée de la réunion**

1) Ouverture de la séance

Le président, M. Yvon Godin préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h.

3) Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4) Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 14-CSR4-170 : Il est proposé par M. Yves Létourneau et appuyé de M. Mathieu Chayer, que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 8 b) comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Adoption du procès-verbal de la séance précédente

a) Réunion du conseil d'administration du 18 septembre 2014 et de la réunion du 23 octobre 2014

RÉSOLUTION 14-CSR4-171 : Il est proposé par M. Georges Rhéal Savoie et appuyé de M. André Gozzo, que les procès-verbaux des réunions du 18 septembre 2014 et du 23 octobre 2014 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale informe les membres du conseil que le suivi sera fait lors de la lecture de son rapport.

7) Rapport du président et de la directrice générale

Le président fait un rapport des activités réalisées depuis le 18 septembre dernier et incluant également la réunion extraordinaire du 23 octobre 2014.

Le président fait le dépôt de son rapport.

La directrice générale, fait pour sa part, un suivi des résolutions émises lors de la dernière réunion. Elle donne également de l'information supplémentaire d'intérêt pour le conseil d'administration.

La directrice générale fait également le dépôt de son rapport.

8) Rapport des comités

a) Comité des finances – réunions du 17 octobre 2014 et du 22 octobre 2014

Le président du comité, M. Jason Godin, fait un résumé général des deux réunions du comité des finances. Suite à ce résumé, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 14-CSR4-172 : Il est proposé par M. Jason Godin et appuyé de M. Mathieu Chayer que la CSRPA accepte le budget 2015 révisé tel que présenté aux membres du comité des finances avec des revenus et des dépenses de l'ordre de 4 941 852.46 \$ comme étant le budget de fonctionnement de la CSRPA pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président du comité présente également un résumé du rapport financier pour le mois se terminant le 30 septembre 2014.

RÉSOLUTION 14-CSR4-173 : Il est proposé par M. Jason Godin et appuyé de M. André Gozzo que le rapport financier en date du 30 septembre démontrant des revenus globaux de l'ordre de 3 573 562.94 \$ et des dépenses de 3 263 360.50 \$ soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président, M. Jason Godin fait le dépôt du rapport de la réunion du comité des finances tenue le 17 octobre 2014 ainsi que celui de la réunion du 22 octobre 2014.

b) Comité exécutif - réunion du 5 novembre 2014

Le président du comité, M. Yvon Godin, donne un compte rendu général de la réunion du comité exécutif qui s'est déroulée le 5 novembre 2014.

Après discussion, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 14-CSR4-174 : Il est proposé par M. André Gozzo et appuyé de M. Mathieu Chayer, d'adopter les 3 recommandations suivantes en bloc:

Recommandation 1 : Le comité recommande à la CSRPA de ne pas donner suite à la demande du Regroupement des administrateurs de la zone 7 de mettre en place un comité aviseur au sein de la CSRPA composé d'administrateurs municipaux.

Recommandation 2 : Le comité exécutif recommande au comité des finances d'étudier l'offre de service de M. Pierre Bertrand afin d'évaluer la possibilité de financer une telle étude dans le budget 2014.

Recommandation 3 : Que le conseil d'administration de la CSRPA s'engage à participer et devenir membre du Service d'information et de notification en radiocommunication canadienne (SINRC) et utiliser les services du SINRC pour gérer le traitement de toutes les demandes de radiocommunication dans le territoire desservi par la CSRPA, en tant que l'autorité d'utilisation de terres, pour les municipalités recevant le service de planification dans toute la région de la CSRPA, tel que reconnu par Industrie Canada;

Que le conseil d'administration de la CSRPA autorise, par les présentes, SINRC et son personnel d'agir comme représentant autorisé aux municipalités recevant des services de planification de la CSRPA, aux fins de la réception et agissant sur toutes les demandes de radiocommunication, en travaillant en collaboration avec le personnel de la CSRPA;

Que le Protocole d'évaluation et de consultation applicable à l'implantation d'antenne soit adopté; et

Que les frais de traitement de révision de la planification soient fixés à 2 500 \$ par demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Présentations

- GagnonStratégix Consultation/Consulting – Aéroport de la Péninsule (1985) Inc.

M. Yves Gagnon et M. Sylvain Raymond de la firme GagnonStrategix Consultation/Consulting sont venus présenter un premier ébauche des enjeux de l’Aéroport de la Péninsule (1985) Inc. Les points suivants ont été présentés aux membres; les objectifs de l’étude, les infrastructures et les opérations actuelles, la recherche et analyse, un sondage et pour terminer les stratégies mises en applications par les autres aéroports ressemblant à celle de la Péninsule acadienne.

10) Appels d’offres

Aucun point n’est discuté à cet item.

11) Résolutions

- **Demande d’emprunt temporaire de 1 216 674.82 \$ à la Caisse populaire Acadie Ltée pour une période ne dépassant pas un an pour le financement temporaire des bacs de recyclage.**

La directrice générale informe les membres du conseil qu’une demande d’emprunt à la Caisse populaire Acadie Ltée est nécessaire afin d’acquitter les factures reliées à l’achat des bacs de recyclage. Une entente avait eu lieu avec la compagnie de fabrication pour que ceux-ci soient acquittés en décembre 2014. Étant donné que la débenture sera seulement déposée en avril prochain, il est donc nécessaire d’obtenir un financement temporaire.

RÉSOLUTION 14-CSR4-175 : Sur la proposition de M. Georges Rhéal Savoie et appuyée de Mme Agnès Doiron, il est résolu que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne fasse une demande d’emprunt temporaire de 1 216 674.82 \$ à la Caisse populaire Acadien Ltée pour une période ne dépassant pas un an pour le financement temporaire des bacs de recyclage.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

12) Correspondance

Aucune correspondance ne retient l’attention.

13) Levée de la réunion

RÉSOLUTION 14-CSR4-176 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron que la réunion soit levée à 21 h 17.

Yvon Godin, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire